



DÉLIBÉRATION N° 63/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

OBJET :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation des représentants de la commune à l'EPF Auvergne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le seize avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Halim YALCIN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSAUD, M. Filipe D'OLIVIERA, Mme Anne MAZAUDIER, M. Christophe VIEIRA, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAËTANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, M. Eric DERSIGNY, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Aurélie LITKA, Mme Julie FAITOUT, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLÉHAUT, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

Étaient représentés :

Mme Aurélie FERNANDES par M. Jean-Baptiste BLÉHAUT.
M. Nicolas BONJEAN par Mme Myriam CITERNE.
M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.
M. Bruno DARCILLON par M. Charles DARNAY.

Mme Emma SAINT-ANDRÉ est désignée secrétaire de séance.

M. Laurent THEVENOT, Maire, expose à l'assemblée,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'installation du Conseil Municipal en date du 21 Mars 2026,

Considérant que la Commune de Volvic est adhérente à l'Établissement Public Foncier Auvergne (EPF Auvergne),

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'1 délégué titulaire et d'1 délégué suppléant au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

Considérant la décision, à l'unanimité des membres présents, de ne pas procéder au vote à bulletins secrets,

Titulaire Candidate : Mme Laurence DUPONT

Suppléant Candidat : M. Franck MICHEL

Le Conseil Municipal, M. Laurent THEVENOT entendu :

- **PROCÈDE** à l'élection d'1 délégué titulaire et d'1 délégué suppléant qui représenteront la commune à l'EPF Auvergne,

et, après avoir pris acte des candidatures et les élections opérées :

- **DÉCLARE ÉLUS** :

Délégué titulaire

Mme Laurence DUPONT

Délégué suppléant

M. Franck MICHEL

Certifié exécutoire

Reçu en sous-préfecture

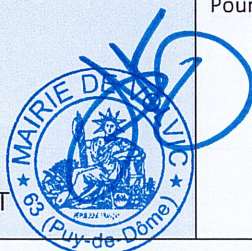
le : 23.04.2026

Publié ou notifié

le : 24.04.2026

Le Maire,

M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

M. Laurent THEVENOT

